



DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

Gap, le 2 juillet 2019

BUREAU DE LA COMMUNICATION
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passage du département des Hautes-Alpes en vigilance orange « Orages »

Un épisode pluvio-orageux intense va concerner l'ensemble du département des Hautes-Alpes ce mardi 2 juillet 2019. Par conséquent, Météo France vient de placer le département en **vigilance orange « orages »**.

Avant la fin de journée, des orages devraient toucher le département des Hautes-Alpes, s'accompagnant de grêle, d'une forte activité électrique, de fortes rafales de vent jusqu'à 90-100 km/h ainsi que de fortes pluies en peu de temps (localement jusqu'à 40 mm en moins d'une heure). Ces orages devraient être courts et s'atténuer rapidement en première partie de nuit

Cet épisode météorologique est susceptible de provoquer des inondations, dans des locaux, mais aussi sur des axes de circulation. Des chutes d'arbres ou d'objets sont possibles et des coulées de boue ou éboulements ne sont pas exclus.

En conséquence, Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Hautes-Alpes, vous recommande :

- de mettre à l'abri tous vos biens sensibles au vent,**
- de débrancher électriquement les appareils non nécessaires,**
- de reporter vos déplacements dans la mesure du possible,**
- d'éviter toutes sorties en montagne ou forêt,**
- de ne pas emprunter des voies inondées à pied ou en véhicule,**
- signaler sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.**

Contacts presse : tél : 04 92 40 49 45 / 48 10 / 48 13 – pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr



Prefet05